

# LA DEMISSION du PRESIDENT

Jean-Pierre GALLAUX

14 JUIN 2008

Chères pratiquantes, Chers pratiquants,  
Chères Présidentes, Chers Présidents,

Je ne vais pas vous imposer l'historique de mon action pour les AMV qui a commencé en Octobre 97, si ma mémoire est bonne.

Je rappellerai simplement que mon objectif était et reste le développement des AMV au travers de toutes leurs écoles et leurs styles.

Pour se faire les étapes furent nombreuses et les péripéties parfois surprenantes. Soucieux du respect des décisions du ministère des sports, notre dernière étape a été la FAMTV. Cette dernière devait être la structure de rassemblement des AMV (JF Lamour 01 07 04) mais l'instabilité de différents groupes, des intérêts personnels ont finalement, une fois de plus, modifié la décision ministérielle.

Nous sommes, les AMV, sont désormais accueillis par la FFKDA et celle-ci semble prendre notre destin très au sérieux et je m'en réjouis.

Dans ces conditions, je présenterai ma démission du poste de Président et ma démission du CDN lors de notre AG du 14 juin 2008.

A cet instant, je souhaite saluer vivement l'ensemble des personnes qui de près et de loin ont soutenu l'équipe qui m'a fait l'honneur de travailler avec moi. Je tiens à remercier également les membres de l'équipe qui m'a accompagné, les équipes qui se sont constituées au fur et à mesure de nos choix, de nos combats. Je garde d'excellents souvenirs, de réunions, de compétitions, d'organisations, de voyages, et tant d'autres encore.... Je ne citerai personne de peur d'oublier quelqu'un car vous avez été si nombreux à donner de votre temps et de votre énergie, mais je tiens à, toutes et tous, vous remercier, encore une fois, pour tous les travaux accomplis et pour toutes les illusions qui nous ont rassemblés durant toutes ces années.

ENCORE MERCI à TOUTES et TOUS

Désormais, il me semble plus utile de travailler pour les AMV au sein de la FFKDA. Nos objectifs sont maintenant hébergés par une grande fédération délégataire que nous connaissons et dont nous savons que si la motivation de ses dirigeants est sans faille, l'avenir des AMV est assuré.

C'est de cela qu'il faut se réjouir et c'est à cela qu'il faut participer.

Lors de cette AG il nous faudra décider de l'avenir de la FAMTV elle-même.

En espérant vous rencontrer lors de notre AG, je vous prie de croire, Chères pratiquantes, Chers pratiquants, Chères Présidentes, Chers Présidents, en mes respectueuses salutations.

Jean-pierre GALLAUX